



## Verdir la flotte de véhicules : On reste bloqué au rouge

Après notre tract du 29 Novembre « **les usagés voient rouge** », la direction a fait un retour séparé aux organisations syndicales.

Rappel de la direction :

L'électrification de la liste des VLLD s'inscrit dans la politique de décarbonation.

La liste est évolutive en fonction du marché automobile, elle est construite en respectant les critères de CO2 et du coût des véhicules.

La participation du salarié est toujours calculée selon la règle du 70-30.

Proposition de la direction :

- a) Mise en place d'une commission pour la création d'un outil d'aide au choix des véhicules dans la liste existante.

- b) Concernant les bornes (point de crispation identifié par la direction).

La borne reste la propriété du salarié pour des raisons juridiques (installation, intervention dans le tableau électrique, tirage de câble ...) affirmation de la direction qui reste à vérifier juridiquement !!

La prise en charge reste la même : 2880 €

Ce qui change c'est le montant de l'avantage en nature, il passe de 2880 € à 840 €, soit 30% correspondant à l'usage personnel théorique.

Ce qui fait un remboursement de 18€ net par mois pour les charges salariales pendant 12 mois au lieu de 30€ pendant 24 mois.

Sur les autres revendications, la position de la direction reste inchangée.

A savoir :

A) Une étude d'impact sur les conditions de travail (temps rouge dû aux recharges et à la gestion des trajets, autonomie des véhicules, et adéquation des territoires de chalandise ...)

B) Un accord d'établissement portant en particulier sur :

- Le calcul, en toute transparence des loyers
- Le titulaire du contrat : Schneider au lieu du salarié.
- L'adéquation du choix des véhicules professionnel et personnel.
- Le transfert du contrat Freshmile du salarié vers Schneider Electric
- Les modalités de remboursement du prix du KW

A l'heure actuelle, nous nous interrogeons sur la pertinence globale du projet d'électrification des VLLD, **les objectifs seront ils atteints ?**

Par ce constat partagé, nous ne pouvons-nous satisfaire de ces seules propositions qui sont un pas vers l'apaisement du dialogue social mais ne répondent pas aux besoins des utilisateurs des VLLD. Nous renouvelons nos demandes et insistons sur la création d'un accord d'établissement ACS et RP.

La direction Schneider Electric doit aller plus loin dans ses propositions à la hauteur de SON projet.

Nous invitons les utilisateurs de VLLD à contacter les élus et représentants syndicaux pour exprimer toutes leurs revendications.

Les membres du groupe intersyndical de travail VLLD :

Michel FAURE, Florian HIFF, Cedric CAPARROS, Karim KESRAOUI, Jean NICKMILDER, Gilles BOURGEOIS, Dominique LECAMUS, Patrice JACOLOT, Jean Paul LAURENT